

Assemblée générale du samedi 24 novembre 2012

Adresse : Centre ADEPS, allée du Stade communal à Jambes

Composition de l'Assemblée Générale

Sont présents pour le Conseil d'Administration :

Mesdames Isabelle **DELRUE**, Claire **PORPHYRE**, ainsi que Messieurs Jean-Pierre **DELCHF** (Président), Jacques **RINGLET** (Vice-président), Michel **COLLARD** (Trésorier général), Patrick **FLAMENT**, Alain **GEURTEN**, Alain **KAISON**, José **NIVARLET**, Bernard **SCHERPEREEL**, Lucien **LOPEZ** (Secrétaire général).

Excusée : Madame Dominique **DOYEN** (*raisons de santé*)

Pour les délégations provinciales des parlementaires :

Bruxelles-Brabant wallon (6 représentants/6)

Messieurs Robert **CULOT**, Jean-Michel **DENEVE** (procuration de Claude **Dujardin**), Yves **LAMY**, Jean-Pierre **MESPOUILLE**, Pierre **VANCABEKE**, et Yves **VAN WALLENDael** (procuration de Michel **Loozen**).

Hainaut (7 représentants/8)

Messieurs Fabrice **APPELS** (+ procuration de Jean-Marc **TAGLIAFERO**), Robert **APPELS**, Michel **FOHAL**, Daniel **HANOTIAUX**, Jacques **LÉCRIVAIN**, Guy **LORENT**, Jean-Marie **RAQUEZ**.

Liège (9 représentants/9)

Messieurs Paul **BAYARD**, Jean-Marie **BELLEFROID**, Richard **BROUCKMANS**, Marcel **DARDINNE** (procuration de Jean-Pierre **Vanhaelen**), André **DEBATTY**, Christian **GRANDRY**, Michel **KRAWENKEL**, Jean-Pierre **LEROUSSEaux** (procuration de Jacques **Brand**) et Alain **VINCENT** (procuration de Jean-Claude **Croissant**).

Luxembourg (3 représentants/3)

Messieurs Paul **GROOS**, André **SAMU** et Michel **THIRY**.

Namur (4 représentants/4)

Messieurs Philippe **AIGRET**, Pascal **HERQUIN**, Michel **REGNIER**, et Gérard **TRAUSCH**.

Membre du personnel :

Madame Véronique **LAURENT**

*
* *

Le Président ouvre l'assemblée générale de l'AWBB à 09h30 et demande d'excuser l'absence de madame Dominique **DOYEN**, malade.

Il remercie les membres de l'AWBB qui lui font l'honneur d'assister à l'assemblée générale :

- Monsieur René **HAMAITE**, Directeur général de l'ADEPS
- Monsieur Jean-Claude **VANDEPUTE**, Procureur régional
- Monsieur André **HANCOTTE**, Procureur régional
- Monsieur Alain **BUCHET**, Président-Secrétaire du Conseil Judiciaire régional
- Monsieur Christophe **NOTELAERS**, Président du Comité Provincial du Hainaut
- Monsieur Guy **HENQUET**, Président du Comité provincial de Namur
- Monsieur José **LAUWERYS**, membre du Comité provincial de Namur
- Monsieur Yves **JORIS**, ancien arbitre, commissaire de table
- Monsieur Pierre **STEFFENS**, vérificateur aux comptes

Hommage aux défunts

Avant d'entamer les travaux de l'assemblée générale, celle-ci se recueille à la mémoire des personnes disparues depuis l'assemblée du 16 juin 2012 :

- Monsieur Nicolas **PÂQUES**, fils de Mr Michel PÂQUES, secrétaire du club Rebond Ottignies
- Monsieur Jules **DEWOLF**, papa de Mr Jean-Noël DEWOLF, membre du conseil judiciaire provincial du Hainaut
- Madame Corinne **LEMAIRE**, épouse de Mr Jean-Luc XHAARD, vice-président du conseil judiciaire provincial de Liège
- Madame **BLOEMERS**, maman de Christiane, Freddy, Roland et Jean-Jacques BLOEMERS, affiliés au Royal Spa et épouse de Mr Joseph BLOEMERS, ancien président du club Royal Spa
- Monsieur Franz **LANGLOIS**, ancien président du club Athénée Royal de Chatelet
- Monsieur René **GHENNE**, secrétaire du club Orp-Jauche
- Monsieur Emile **KETS**, ancien joueur eu Royal IV et ancien joueur de l'équipe nationale
- Monsieur Francois **SMUTNY**, ancien dirigeant de l'Olympic Mont sur Marchienne et papa de Jean-François SMUTNY, joueur
- Monsieur Gérard **VECCHIATO**, ancien membre de comité du BBC Brainois et papa de Xavier VECCHIATO, joueur et entraîneur
- Monsieur Pierre **COULISSE**, président du BCCG 2007

- Monsieur Jean **BORREMANS**, papa de Mr Michel BORREMANS, coach de sélection provinciale filles du Hainaut
- Mr **DESMET**, papa de Mr Albert DESMET, arbitre provincial hennuyer
- Madame Brigitte **MALENGREAU**, épouse de Mr Bernard CUSSE et maman de Maxime CUSSE, affiliés au club UB Quaregnon
- Monsieur Jean **ARMBRUSTER**, ancien président du RBC Marcinelle
- Monsieur Maxwell **BAUDOUR**, joueur du Family Gaulois Quievrain
- Madame Adeline **BLAVIER**, belle-mère de Mr Michel MESUREUR, membre du CP Namur, et grand-mère de Marc **MESUREUR**, joueur et coach
- Monsieur Thierry **GILET**, ancien président du BC Malonne
- Madame Marguerite **SERVAIS**, maman de Mr Michel NASSOGNE, arbitre provincial namurois
- Madame Jeanine **BODART**, maman de Mme Marie-Noëlle HERION-LABIDI, secrétaire du BC Erpent et du conseil judiciaire provincial Namur
- Madame Thérèse **HANSOEL**, maman de Mr Christian SERVAIS, membre du groupement parlementaire namurois et des commissions de propagande et technique des jeunes
- Monsieur Georges **CARPENTIER**, frère de Mr Daniel CARPENTIER, président du RCS Faulx-les-Tombes
- Monsieur Léon **JAMAR**, arbitre provincial de Bruxelles Brabant Wallon
- Monsieur Florent **BAETENS**, ancien secrétaire du club AS Saint-Augustin
- Madame **NIVARLET**, sœur de Mr José NIVARLET, membre du conseil d'administration
- Monsieur Christian **MONGWANGA**, coach du club Royal Castors Braine
- Monsieur Alfons **DE BLAES**, ancien président du club UJ Koekelberg
- Monsieur Alain **FYON**, ancien joueur du RBC Prayon
- Monsieur René **BOUCHÉ**, affilié au club RJS Grivegnée

Mot d'accueil du président

Jean-Pierre Delchef (président) :

« Mesdames, Messieurs,

Je vous propose d'entamer nos travaux.

Ceci est notre première assemblée générale après les vacances, au cours desquelles nos équipes nationales de jeunes ont parfois brillé. Je vous rappelle le titre champion en Division B de notre équipe U16 garçons.

Cette équipe est composée de 12 joueurs, un staff de 4 membres, un coach, un assistant-coach un manager et un kiné et nous avons pu relever que dans le staff 3 personnes sur 4 sont affiliées à l'AWBB, 9 joueurs sur 12 sont francophones et 6 joueurs viennent du Centre de Formation.

Le travail au sein du Centre de Formation est couronné de succès et reconnu au nord du pays. Depuis septembre, nous y suivons un autre rythme de croisière.

*L'équipe nationale messieurs s'est qualifiée pour la seconde fois consécutive **pour** une phase finale de championnat d'Europe. Là aussi, nous constatons un nombre croissant de joueurs francophones et je voudrais saluer les prestations d'un jeune talent : Pierre-Antoine Gilet qui a passé 4 ans au Centre de Formation, avant d'être engagé comme professionnel à Liège Basket. »*

Ces exemples pour vous démontrer les résultats d'une politique de haut niveau efficace, efficiente, performante qui constitue l'une des meilleures vitrines de notre discipline.

Cette politique de haut niveau requiert des moyens importants. L'ADEPS, par l'approbation du plan-programme de l'AWBB, le Ministre des Sports par son plan basket apportent la contribution la plus importante au budget. Budget 2013 qui fera l'objet de l'essentiel de nos travaux de ce jour.

Je vous souhaite de bons travaux.

1. Contrôle des pouvoirs des parlementaires Application de l'article PA 32

Les 30 parlementaires (29 parlementaires, dont 1 avec une procuration supplémentaire) sont présents donc la majorité simple est de 16 sur 30 pour l'approbation du budget et la majorité des 2/3 est de 20 sur 30 pour les modifications des statuts.

2. Rapport de la Commission Financière

Jean-Pierre Delchef (président) : je devais vous demander d'excuser l'absence de Claude Dujardin, retenu par des obligations familiales. Etant donné l'absence du président de la commission financière, je donne la parole au vice président de la commission financière, Mr André Samu.

André Samu (Luxembourg) :

Mesdames, Messieurs,

Comme vous avez pu le lire dans le procès verbal, nous avons, comme les années précédentes, remis une synthèse de nos questions et remerçons Michel Collard pour ses réponses. Après examen, nous avons constaté les montants totaux de dépense du budget 2012 reprennent un boni de 6453 euros.

Les postes 1202 et 5100 sont repris deux fois dans le tableau (une fois au niveau du conseil d'administration et une fois au niveau de la direction technique et formation jeunes). Ces deux dernières rubriques ne sont plus d'actualité. La nouvelle présentation des postes 5000 est un peu difficile à comprendre de prime abord mais s'avère finalement très pratique. Nous aurons également cette présentation pour le bilan et ceci pendant la prochaine olympiade de 2013 à 2016, il faut savoir que cette présentation est tablée sur la présentation du Plan Programme à l'ADEPS.

Sur le fond, nous avons longtemps parlé du budget extraordinaire. Notre qualité de tuteur ne veut pas budgétiser les montants sans connaître le bienfondé et préfère travailler par budget extraordinaire. Cela peut se défendre mais ne peut-on pas prévoir des provisions, par exemple concernant la participation des Young Cats en championnat d'Europe ?

Remarque : la commission financière ne peut donner son accord sur le leasing pris par le conseil d'administration sans avoir été consulté, sans avoir demandé une autre offre, le conseil d'administration a pris cette option dans la précipitation. La commission financière déplore tout leasing quand on a une bonne trésorerie. La valeur de l'argent étant ce qu'elle est, il est préférable d'investir plutôt que d'emprunter. En ce qui concerne l'organisation de nos travaux, il a été convenu tant pour l'examen du bilan que du budget, d'organiser une première réunion avec le trésorier général la semaine qui suit la publication des documents, et en tous cas avant la tenue des réunions parlementaires afin de pouvoir vous informer tous.

Nous réitérons notre demande d'avoir plus de motivation du ministre sur le budget. Des questions seront ainsi évitées et la réunion avec le bureau du conseil d'administration sera encore plus facile. La situation financière au 29 octobre 2012 laisse paraître un suivi correct des dépenses et nous nous en réjouissons. Au terme de ses travaux, les membres de la commission financière émettent un avis favorable sur le projet budget 2013 et propose à l'assemblée générale de l'approuver, tout en attirant

l'attention de chacun sur les budgets extraordinaires à éviter. Je remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration et au suivi de ce budget, en particulier le secrétaire de la commission qui a effectué un travail très important sur un laps de temps très court. »

Jean-Pierre Delchef remercie André Samu.

Vous avez entendu le rapport de la commission financière qui se prononce sur différents éléments.

Le premier est l'approbation du TTA

3. Approbation du T.T.A.

3.1. Proposition d'indexation du TTA

Jean-Pierre Delchef (président) : je vous propose de voter sur la non-indexation du TTA, avis favorable de la commission financière, il convient de vous prononcer en la matière. Y a-t-il des interventions ?

Pas d'interventions

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple ></i>			<i>Résultat</i>		OUI	

4. Budget extraordinaire 2012

Jean-Pierre Delchef (président) : je propose, pour la clarté de nos débats, de travailler en trois temps, que vous puissiez intervenir après chaque point, avant de voter :

- Young Cats
- APE
- Leasing

D'une manière générale, nous voulons, au conseil d'administration, faire notre mea culpa. Le budget extraordinaire n'est certainement pas une manière ordinaire de gérer les finances de l'AWBB mais vous devez reconnaître avec nous qu'il n'est pas toujours facile de tout prévoir.

Il y a des évènements qui s'imposent à l'AWBB, qu'ils soient juridiques ou financiers, qu'il convient au conseil d'administration de prendre ses responsabilités et par la suite, en respectant d'une part nos statuts et la loi sur les ASBL, vous présenter le résultat de cette gestion à l'assemblée générale.

Nous avons eu 3 obligations vis-à-vis, soit de nos partenaires, la VBL, soit vis-à-vis de notre personnel du CRF, soit vis-à-vis de la gestion du CRF donc 3 situations dans lesquelles nous avons dû prendre nos responsabilités. Je souhaiterais que ce point soit à chaque fois dans votre esprit : qu'auriez-vous fait à notre place dans la même situation ?

Dans certains cas, vous auriez fait mieux si vous aviez eu l'occasion de le faire mais dans d'autre cas, je suis persuadé que vous auriez eu la même démarche en ce qui concerna la prise de décision.

1. Young Cats : je le rappelle, nous parlons de la campagne 2011-2012, la décision de les inscrire en coupe d'Europe a été prise en juin 2011 par la FRBB, seule instance à pouvoir inscrire une équipe en coupe d'Europe, à quel que niveau que ce soit. Partant du principe qu'un projet avait été présenté à la structure 'ABCD', sur laquelle je reviendrai tout de suite, qu'il fallait avoir un accord de principe, qu'il fallait envisager après l'accord des clubs de D1 dames, la possibilité d'adapter le calendrier le cas échéant, en tenant compte des matches de cette équipe nationale, il fallait donc aborder l'ensemble de la problématique avant de prendre une décision. Il nous était dès lors impossible de prévoir un budget en 2011 puisque le budget 2011 a été voté en novembre 2010.
2. Le projet Be Gold 'ABCD' (Adeps – Bloso – COIB – Deutsche gemeinschaft) nous permettait d'envisager le financement d'une partie des dépenses. Ce rassemblement des deniers publics et privés a pour objectif de préparer au mieux les futures équipes nationales pour les Jeux Olympiques.

Une bonne idée mais il fallait les convaincre. C'était totalement novateur qu'une fédération nationale engage une équipe en coupe d'Europe, équipe composée de membres, de joueuses appartenant à différents clubs de D1 nationale.

Nous avons présenté le projet à la FRBB qui l'a à son tour présenté à la FIBA. La commission ABCD soutient que c'est une bonne idée de former nos jeunes en cours de saison. Pourquoi ne pas donner aux jeunes des contacts internationaux, qui sont intéressants ? Dès que nous avons eu l'accord de principe, nous ne savions toujours pas ce que ca allait nous rapporter. Lors de l'élaboration du budget 2012, soit en novembre 2011, ce point ne pouvait y être repris.

Elles ont disputé un second tour donc les résultats sont probants. Ce second tour était disputé en janvier 2012. Ceci étant, elles ont œuvré, elles ont joué.

Nous avons reçu l'accord de la commission ABCD à concurrence de 60.000 euros pour le premier tour, nous sommes retournés à la commission ABCD en leur disant que nous étions qualifiés, puis pour le second tour, nous avons obtenu une aide de 20.000 euros.

Ce qui veut dire qu'il reste un solde à financer de 50.000 euros et pour saison 2011-2012, l'accord qui était le nôtre était de diviser ce montant par deux. Soit 25.000 euros à charge de l'AWBB.

Les décomptes gérés par la VBL, et ce n'est pas une critique c'est un constat, nous ont été transmis en septembre 2012. José Nivarlet, responsable des équipes nationales de jeunes et moi-même avons contrôlé les chiffres avant de les valider et les proposer au conseil d'administration, de les prendre en charge de un et de vous les soumettre aujourd'hui, de deux.

Voilà l'explication, je suis tout à fait ouvert à vos questions et nous tâcherons d'y répondre.

Y a-t-il des questions à ce sujet ?

Jean-Marie Bellefroid (Liège) : j'aimerais intervenir sur l'ensemble du budget extraordinaire

Jean-Pierre Delchef (président) : alors je propose de donner des explications sur l'ensemble du budget extraordinaire et vous pourrez ensuite faire votre intervention de manière complète

Jean-Marie Bellefroid (Liège) : je suis d'accord pour procéder de la sorte

Jean-Pierre Delchef (président) : en ce qui concerne les emplois APE, et là, j'espère que vous partagerez le point de vue du conseil d'administration.

Le ministre a présenté le plan basket le 15/11/11. Volet 'clubs' et volet fédéral. Et dans le volet fédéral, il était prévu que l'on pouvait engager 3 APE.

Ce ne sont pas des personnes mises à disposition de l'AWBB par la Communauté Française, ou par la Région Wallonne, ce sont des personnes que nous pouvons engager dans le cadre d'un contrat de travail ordinaire comme vous le connaissez, mais avec deux modalités particulières.

Un, on reçoit un subside, deux, les cotisations patronales payées par l'employeur sont sensiblement diminuées puisqu'au lieu de parler de 35%, nous parlons de 0,06% alors que les personnes maintiennent leurs droits totaux en matière de sécurité sociale.

Le principe nous est présenté et il n'entre pas dans les habitudes du Ministre de revenir sur ses promesses.

La question était de voir comment l'envisager et il a fallu déterminer avec la direction technique les profils de fonctions des différentes personnes. Pour ceux qui lisent la newsletter et pour les habitués du site, vous aurez suivi la procédure d'engagement. Tout était en ordre mais nous ne recevions toujours pas de cachet officiel de la Communauté Française et il y avait urgence.

Nous devons recevoir l'accord du ministre avant la rentrée scolaire, avant le 1^{er} septembre.

Cet accord, nous l'avons reçu le 28 août 2012, c'est-à-dire quelques jours avant la rentrée scolaire. Pour ce faire, alors que la procédure administrative battait de l'aile, j'ai pris mon téléphone et contacté la fonctionnaire en charge du dossier, afin de lui demander de bien vouloir prendre ce dossier en considération dans les meilleurs délais. Je lui ai donné mes arguments et elle m'a répondu de lui envoyer un petit courrier et m'a promis une réponse rapide. Cependant, cette dame a pu me donner une autorisation verbale avant de commencer la procédure.

L'accord écrit a été reçu en date du 08 septembre 2012. La rentrée étant prévue le 1^{er} septembre 2012, vous comprendrez donc nous n'avons pas pu mettre cet élément là dans le budget 2012. Vous l'avez voté en novembre 2011. C'est un élément nouveau que nous devons gérer. Si on passe à côté d'une autorisation ministérielle de pouvoir engager des personnes, je vous pose la question de savoir comment nous allons gérer les subsides reçus ?

La direction technique nous a persuadés qu'avec l'effectif actuel, il n'était pas possible de tout faire. La solution de pouvoir engager a été agréée par le conseil d'administration, on a utilisé tous les moyens affectés au personnel pour financer ces aides à la promotion l'emploi. Ceci explique la manière dont le conseil d'administration a travaillé.

Y a-t-il des questions sur ce volet spécifique ?

Gérard Trausch (Namur) : je voudrais un complément d'information, quand on regarde la balance 'dépenses-recettes' je vois qu'au 3eme trimestre 2012, il y a une dépense

supplémentaire de plus de 10.000 euros, à charge de l'AWBB. Pour l'année 2013 peut-on savoir si les points APE sont attribués pour un an, deux ans.

Jean-Pierre Delchef (président) : de mémoire, ils sont attribués jusqu'au 31/12/2015 mais ils sont reconductibles.

Gérard Trausch (Namur) : il faudrait prévoir une balance négative pour 2013

Jean-Pierre Delchef (président) : vous l'avez dans le budget. Tous les chiffres sont dans le grand tableau et là, vous verrez les 81.000 euros de subsides sont ventilés par projet.

Gérard Trausch (Namur) : je trouve un peu dommage d'être mis devant le fait accompli et que nous n'ayons pas reçu plus d'informations au préalable.

Jean-Pierre Delchef (président) : un, l'information utile vous est présentée aujourd'hui. Deux, c'est une décision de gestion du conseil d'administration. Trois, je me pose la question de savoir quand on aurait pu aller plus vite et quatre, où je ne comprends pas du tout l'intervention, c'est le fait qu'on puisse nous reprocher de vous présenter aujourd'hui ce point là. On aurait pu le mettre dans le bilan et ne pas en parler au mois de novembre **2012**. La transparence qui est la nôtre avait pour ambition de vous transmettre dans les meilleurs délais, à la première occasion, une décision qui est prise. Nous n'allons pas vous demander l'autorisation de gérer l'AWBB sur la base de nos responsabilités et de nos droits statutaires et légaux.

Il appartient au conseil d'administration de prendre ses responsabilités sur la base de l'accord que nous avons eu avec le ministre, nous allons dans cette direction. Alors pour ceux qui craignent que l'on travaille mal, les contrats sont conclus à durée déterminée d'un an. Puisqu'on ne sait pas très bien comment nous allons évaluer le travail fourni pendant cette saison-ci avant de reconduire éventuellement les engagements. Mais nous ne savions pas vous le présenter plus tôt et nous n'allons pas perdre notre temps à vous dire « il est possible, si le ministre nous donne les subsides, que l'on engage » on vous donne la situation telle quelle est, acquise et figée.

Il s'agit de notre responsabilité. Nous avons eu les entretiens avec les candidats le 31 juillet et nous leur avons promis un engagement le 1er septembre. Vous pouvez comprendre qu'ils sont inquiets de n'avoir aucune nouvelle en date du 27 août et qu'il faut pouvoir leur dire « vous allez commencer le 1^{er} septembre ou non ». Une chance pour nous, les contacts que nous avons eus avec la Région Wallonne nous ont permis de pouvoir avancer en la matière.

Le 31 août, un dimanche, que pensez vous que le conseil d'administration ait fait ? J'ai passé tout mon après midi à discuter, à faire signer tous ces contrats afin que ces personnes puissent commencer dans les meilleurs délais. Pourquoi il y avait urgence ? Il y a 6 APE dont 3 éducatrices qui devaient commencer immédiatement. Je ne vais pas attendre l'autorisation **de l'assemblée générale** pour pouvoir dire qu'il y a 50 jeunes au Centre de Formation, on va les laisser seuls ou non la première nuit qu'ils passeront en dehors de leur domicile. Pour moi, cela rentre tout à fait dans le cadre d'un budget extraordinaire. C'est un évènement non pas imprévu mais nouveau et il était impossible de vous présenter ces dépenses dans le respect des statuts, à savoir au budget 2011.

Gérard Trausch (Namur) : j'entends vos informations et je vous remercie mais je regrette personnellement que l'on ne soit informé aujourd'hui. On aurait pu sensibiliser la commission financière par rapport à ces nouveaux éléments budgétaires ? Soyons clairs, le nouveau budget 2012 enregistre un résultat négatif de 40.000 euros. Ca me pose problème au niveau information.

Jean-Pierre Delchef (président) : il est prématuré, le 24 novembre 2012, de parler du bilan 2012.

Gérard Trausch (Namur) : je parle du budget.

Jean-Pierre Delchef (président) : le budget est fait. Inquiétez vous du bilan maintenant. Si nous avons eu connaissance des subsides du plan basket avant, le budget aurait explosé mais dans l'autre sens. Attendons de pouvoir mettre tous les chiffres les uns avec les autres avant de tirer des conclusions, qui aujourd'hui me semblent prématurées. En ce qui concerne l'information, rien n'est caché. Tout est dans les décisions du conseil d'administration. Vous informer de quelque chose qui est repris dans les PV de manière circonstanciée, on va voir. Si on peut compléter l'information ou attirer votre attention d'une autre manière, je veux bien mais ce ne sera pas une condition préalable à toute décision du conseil d'administration. Là, les rôles sont inversés.

Troisième point, le leasing. Le conseil d'administration vous adresse son mea culpa. Il y avait urgence, nous avons été pris dans l'enthousiasme de la direction technique, qui du jour au lendemain, le 30 juin 2012, passe des locaux de l'ADEPS à un endroit plus spacieux. Cet endroit est uniquement affecté à l'AWBB mais nous avons reçu uniquement 4 murs. Avant, la direction technique travaillait avec de le mobilier de l'ADEPS. Il est normal que les membres du personnel aient la possibilité de donner leur avis, proposent un projet, fassent des schémas.

Tout a été suivi minutieusement par Lucien Lopez. Et puis il y a une décision à prendre. Nous avons opté pour le financement en 48 mois. Nous avons reçu un avis défavorable de la commission financière et il était légitime. Je ne vous cache pas que de ce côté-là, nous avons été trop vite et la prise de décision, et j'en prends la responsabilité, n'était pas bonne. Le conseil d'administration a entendu le message et Lucien Lopez peut vous expliquer les décisions prises en conséquence.

Lucien Lopez (secrétaire général) : compte tenu des éléments de la commission financière, j'ai renégocié avec BNP Paribas Fortis le rachat du leasing et les frais s'élèveront maintenant à 300 euros d'indemnité de rachat au lieu des 1800 euros d'intérêts

Jean-Pierre Delchef (président) : nous vous convions à venir voir les bureaux ainsi que la salle de réunion si vous le désirez. La salle est là, elle est ouverte à toutes les structures de l'AWBB, que ce soit la législative, la financière ou autres et on ne doit pas la payer donc nous réalisons des économies de ce coté là.

Jean-Marie Bellefroid (Liège) : je rejoins Gérard Trausch. A titre préalable, nous aimerions revenir sur les réunions décentralisées de Liège. Le président a fait appel à un dialogue, franc courtois et direct et nous espérons ce même dialogue ce jour. Sans agressivité, sans animosité aucune.

Il a été question, lors de ces réunions que les décisions du conseil d'administration émanent des parlementaires, qui sont les représentants des clubs. Il a été également question du vote des parlementaires en mars 2009 sur la proposition de Liège, de simplification de l'article PC 16 et qui a été refusé par 20 voix contre 10.

L'AWBB est une grande famille, nous constatons que suivant notre lien de parenté, nous sommes traités différemment. Et les informations ne sont pas les mêmes. Or, nous devrions nous tenir, faire bloc. Nous constatons que ce n'est pas tout à fait le cas. Ce qui n'a pas été dit lors de ces réunions, c'est que bien souvent nous sommes mis devant les faits accomplis.

Ce qui n'a pas été dit, c'est que nous recevons les documents et les réponses aux questions posées sur ces documents quelques jours avant notre décision pour l'assemblée générale. Ce qui n'a pas été dit, c'est que parfois nous avons des explications le jour même ou que des réponses ont été données lors de l'assemblée, nous devons prendre une décision or, nous le reconnaissons, nous ne mesurons pas toujours toutes les conséquences.

Tout ceci a pour finalité de nous faire réfléchir à deux fois avant de voter.

Revenons-en au budget extraordinaire. Nous ne sommes pas totalement satisfaits des réponses données à nos questions. En ce qui concerne les Young Cats, un budget extraordinaire devait être demandé avant l'inscription de cette équipe. Inscription faite aux alentours du 21 juin, si les informations que nous avons sont bonnes. Nous en sommes à la deuxième saison. Si il n'y a pas d'inscription obligatoire par le pouvoir subsidiant, alors pourquoi cela a t'il été fait ? Nous avons eu depuis au moins trois assemblées générales et rien n'a été demandé par le conseil d'administration. Pas de budget extraordinaire, et aucune provision n'a été faite. Or la décision d'inscription était connue avant l'assemblée générale de juin puisque, si nos informations sont toujours bonnes, l'ADEPS nous obligerait d'inscrire cette équipe. Or, les arguments que vous avancez est que personne parmi les parlementaires n'a posé de question concernant le financement des Young Cats. C'est le monde à l'envers, c'est le conseil d'administration qui doit d'abord informer les parlementaires ou à tout le moins la commission financière, puisque répercussion financière. Tout comme vous, vous demandez un budget à vos responsables de différents départements avant que ceux-ci puissent commencer à travailler. Une fois encore, concernant cette demande de budget extraordinaire, l'argent est dépensé, nous sommes au pied du mur, ce que nous ne pouvons accepter.

Concernant le leasing, il n'y a eu aucune demande, la moindre des choses était de tenir la commission financière informée. Une fois encore, décision dans la hâte, au dernier moment et nous sommes encore mis devant le fait accompli. Nous n'avons donc plus qu'une chose à faire, c'est d'accepter. Où va-t-on trouver l'argent, pour ce différentiel de budget extraordinaire ? Dans nos clubs car en finalité ce sont les clubs qui vont payer. Nous pensons que le haut niveau ne connaît pas de crise, il est en train de s'écarter des clubs, qu'un clivage, un fossé de plus en plus grand est en train de se produire et que peu de monde se pose la question.

Vous êtes bénévoles, nous sommes bénévoles. Mais nous devons veiller à la survie de notre sport, de notre fédération. Et faire en sorte que tous ceux qui veulent pratiquer notre sport puissent le pratiquer avec le moins de contrainte financière et administrative possible.

Jean-Pierre Delchef (président) : le leasing a été expliqué donc je n'y reviens pas. Pour ce qui concerne les Young Cats, il est faux de dire que l'ADEPS nous oblige à inscrire une équipe. Totalement faux. Je ne veux plus entendre « si nous sommes bien informés ». Vous avez tous les moyens de communication imaginables pour poser vos questions et pour recevoir les réponses.

Et de ce côté-là, la manière dont vous formulez votre intervention ferait sous-entendre que nous cachons des choses, ce n'est pas exact. Quand vous dites que vous êtes bien informé, quand vous dites que la décision a été prise le 21 juin, c'est exact. Je me permets quand même de vous rappeler que la réunion avec les dames a eu lieu le 25 juin 2012 et l'assemblée générale de l'AWBB avait lieu le 14 juin. Alors vous me faites part de quelque chose dans les divers peut être mais pas ailleurs. On négocie, on demande si la VBL est partante, on demandera aux clubs de D1 Dames s'ils marquent leur accord pour libérer leurs joueuses, etc. Tout cela a fait l'objet de discussions en fin de parcours.

Si vous souhaitez être au courant de tout, il faudra donc prévoir une assemblée générale après les dernières décisions qui peuvent être prises. Et de ce côté-là, je ne sais pas si ça va agréer tout le monde.

Maintenant, en ce qui concerne votre introduction, nous en prenons acte mais je souhaiterais également que l'on se limite aux points de l'ordre du jour. Le fait d'avoir relevé que vous êtes mis devant le fait accompli, dire que vous recevez les dossiers quelques jours avant l'assemblée générale, ce n'est pas exact, ils ont été publiés trois semaines avant celle-ci.

Vous avez la législative, la financière pour poser toutes vos questions. Je peux comprendre que la lecture de nouveaux documents pèse un petit peu et puisse perturber les travaux au départ dans les différents groupes parlementaires.

Vous devez savoir que pour pouvoir rédiger un budget comme celui là, ça a pris des jours, des samedis, des dimanches, des réunions extraordinaires et bilatérales, pour qu'on puisse vous présenter, avec l'accord de tous les membres du conseil d'administration, un budget pratiquement en équilibre.

Dire enfin que les informations varient, je ne peux l'entendre. Les informations sont prises par l'ensemble du conseil d'administration, au nom du conseil d'administration, et je suis persuadé que tous les membres du conseil d'administration présentent les décisions telles qu'elles ont été prises, de la même manière dans toutes les instances, qu'elles soient parlementaires ou des comités provinciaux. Il n'y a pas de double manière de travailler, une d'un côté et une de l'autre, c'est le même message qui doit passer. Et je suis persuadé que lorsqu'on a une demande de précision, on peut encore aussi prendre son téléphone pour obtenir une information, fusionnons les moyens de communication pour tâcher d'avancer.

Jean-Marie Bellefroid (Liège) : mon intervention ne concernait pas le budget global mais uniquement le budget extraordinaire. Deuxièmement, j'ai dit que nous n'étions pas traités de la même manière et j'y reviendrai lors de mon intervention pour le budget.

Michel Collard (trésorier) : concernant le budget extraordinaire, on peut ajouter que pour le budget 2012, il était prévu des subsides globaux pour 1.095.493 euros et à ce jour, nous avons reçu 1.523.000 euros. Donc là aussi, c'est un budget extraordinaire en recettes de plus de 400.000 euros. Voilà pour répondre par rapport aux dépenses.

Jean-Pierre Delchef (président) : pour conclure, nous concevons que nous pouvons être contre la forme, contre l'utilisation de ces budgets extraordinaires. D'une manière ou d'une autre, il fallait un jour vous les présenter.

Qu'auriez-vous fait à notre place ? Soit, le faire comme nous, vous les présenter à la première occasion possible, soit ne rien dire aujourd'hui et de pouvoir uniquement présenter ces dépenses dans le bilan en se disant ça passe ou ça casse.

Nous avons pris nos responsabilités : ouverture, transparence, rapidité d'action, ne pas attendre 9 mois pour vous dire qu'on a acheté du mobilier parce que là, les intérêts auraient été plus chers, donc ayant œuvré le plus rapidement possible, nous avons pu limiter la casse grâce à votre intervention. Ceci étant dit en termes de conclusions, il vous appartient de voter sur le budget extraordinaire

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	6	8	0	3	4	21
Contre	0	0	1	0	0	1
Abs.	0	0	8	0	0	8
	Majorité simple >			Résultat		OUI

Jean-Pierre Delchef (président) : y a-t-il des motivations pour les abstentions ?

Pas de motivations.

5. Présentation du budget de l'année civile 2013

Jean-Pierre Delchef (président) : vous aurez constaté que ce budget a une toute nouvelle rédaction. Le poste 5000 rassemble l'ensemble de la politique de haut niveau, décliné en six projets. Il vous permettra de suivre ces projets de manière verticale.

Nous nous engageons au conseil d'administration de ne pas changer la nouvelle présentation pendant la prochaine olympiade. Nous avons calqué notre méthode de travail avec le Plan Programme, car vous devez savoir qu'actuellement, nous devons vous présenter un budget, présenter un budget de Haut Niveau à l'ADEPS, et au ministre pour le Plan Programme et le présenter au niveau des justificatifs des dépenses à la trésorerie de la Communauté Française.

La manière de le faire aujourd'hui, une fois ce document rédigé, nous permet de soustraire les informations dont on a besoin en fonction du destinataire. En résumé au lieu de faire trois fois le travail, on ne le fait qu'une seule fois et au niveau du contrôle du bilan, ce sera nettement plus facile.

Nous concevons tout de suite que la comparaison avec le budget de l'année passée est quelque peu aléatoire mais ne parlons pas du passé, voyons le présent et l'avenir et apprécions cette nouvelle manière de travailler. Je cède la parole à notre trésorier général pour vous présenter les grandes lignes de ce budget.

Michel Collard (trésorier général) : si l'on se réfère au total, nous avons une augmentation en 2013 par rapport à 2012. Comme je l'ai dit tout à l'heure, il y a une augmentation des subsides de 400.000 euros, ce qui fait la différence entre les deux années budgétaires.

Sont rassemblées dans les postes 5000 et suivants, tout ce qui est subsidiable (Centre de Formation, BNT, sélections provinciales, sélections régionales). En dehors de cela, les administrateurs ont travaillé pour équilibrer leur budget au mieux, ils ont fait un excellent travail. Il n'y a pas d'augmentation, que du contraire.

La charge des clubs est même diminuée puisqu'on a voté la suppression d'une taxe administrative d'un euro sur les affiliations. Vous venez de voter la non indexation du TTA, la charge des clubs est identique et même un peu inférieure.

Le poste 1030 reprend le subside forfaitaire de l'ADEPS qui touche au fonctionnement de la fédération. C'est une simplification de ce qui est subsidiable et non subsidiable. Sans subsides, tout serait à charge des clubs, les équipes nationales, les sélections provinciales et nationales et là à mon avis, la balance dans ce cas serait intéressante à faire.

Donc si l'augmentation générale du budget peu paraître surprenante, elle relève uniquement de l'augmentation non pas de la part des clubs mais de la part des subsides.

Jean-Pierre Delchef (président) : quand vous avez posé vos questions à la commission financière via vos représentants, nous y avons répondu. La réunion plénière de la commission financière du 15 novembre 2012 a émis un avis favorable, il vous appartient de vous prononcer sur le budget.

Y a-t-il des questions que vous souhaitez formuler et pour lesquelles il n'y a pas eu de réponse dans le courrier qui vous été adressé ?

Richard Brouckmans (Liège) : dans le procès verbal de la commission financière du 15 novembre 2012, je regrette le terme « agressivité » relatif à notre province. Chez nous, il y a au moins 6 ou 7 personnes qui composent le groupe de travail au niveau financier et par malheur ou par bonheur, il y a parmi ces membres qui ont travaillé dans des sociétés privées, et qui ont des connaissances sur le plan budgétaire.

Une question relative au dossier BMC, vous avez dit que l'affaire était toujours en cours, on attend la décision de l'expert. C'est un dossier qui concerne la FRBB mais l'AWBB pourrait elle également être partie prenante dans ce dossier ? Par conséquent, pourrions-nous avoir connaissance du montant réclamé par BMC ? Et également les montants avancés par le ou les experts ?

Je souhaiterais aborder trois autres points :

1. Le plan basket du ministre. Vous dites que cela n'a rien à voir avec le budget. Pourtant le Plan Basket concerne des subsides donc il n'y a pas d'incidence nulle.

2. Affaire financière à long terme : la communauté financière dit que cela n'a rien à voir avec le budget. Si les subsides ne sont plus alloués à la fédération, qu'advient-il pour notre fédération ? Comment va-t-elle pouvoir continuer sa gestion, notamment pour le Centre de Formation

3. Le sponsoring : vous dites « peut mieux faire » et vous dites également que cela n'a rien à voir avec le budget. Il y a une dépense 37000 euros. Cette cellule devrait, au moins, trouver des sponsors pour compenser ses dépenses et les sponsors devraient nous rapporter de l'argent et donc il y a incidence sur le budget

Jean-Pierre Delchef (président) : en ce qui concerne l'agressivité de vos propos. Je confirme que vos termes sont agressifs. On ne va pas s'épuiser aujourd'hui. Je fais des rapports à différentes instances administratives, si je devais utiliser les termes ou la manière de les formuler, je devrais m'inquiéter pour mon avenir professionnel.

Je vous montrerai, on peut arriver à présenter les choses d'une autre manière. Et soyez assuré que c'est la commission financière qui a formulé cela. Quand je l'ai lu, je me suis dit « ca recommence, on n'est pas sur la même longueur d'ondes. Ca recommence, à croire que le conseil d'administration cache des choses. Ca recommence, à ne pas faire confiance ». Vous avez toutes les pièces en mains, toutes les décisions en votre pouvoir, si vous n'êtes pas contents, faites le nous savoir mais pas de cette manière là. Je ne vais pas abuser du temps de l'assemblée mais je confirme.

Concernant le dossier BMC, je suis désolé mais la question aurait pu être formulée de manière plus précise. Vous demandez quelle est la situation du dossier BMC, je vous le dis, purement et simplement, le dossier est en cours. Il date d'il y a 12 ans. Nous avons des problèmes avec les experts et j'ai délégué en premier ressort ma représentation à la VBL

parce que j'en ai assez d'aller à des réunions d'experts ou d'avocats à Anvers, pour constater qu'on n'avance pas. J'attends, je ne vais pas vous lancer des chiffres comme ça. BMC demande de l'argent à la FRBB, pas à l'AWBB.

Nous sommes cités en tierces intervention mais là, nous avons pu prouver, juridiquement parlant, que la VBL et l'AWBB ne sont pas successeurs de la FRBB, d'autant plus que la FRBB existe.

La décision de la Cour d'Appel d'Anvers n'est pas encore connue mais de ce côté-là, on n'a pas de crainte à avoir. J'ai même été cité à titre personnel, en tant que président de l'AWBB. Je ne vais pas vous donner des chiffres, puisqu'ils peuvent varier de 0 à 100. La FRBB, par son président actuel et son trésorier général de l'époque, Jean-Marie Delville, on tort ou raison. Nous avons notre expert. Il y a l'expert judiciaire et l'expert de BMC et chacun vient à la fédération demander des documents. Et quels sont les partenaires de la FRBB avait et que l'AWBB a repris ? Zéro.

Ethias, qui est notre plus grand sponsor à l'heure actuelle, n'existant pas du temps de la FRBB. L'expert constate et accepte que les subsides de l'ADEPS et du BLOSO ne représentent pas des subsides du sponsoring.

Donc, qu'avons-nous ? Kidibull, qui distribue avantages en nature et Idema qui donne 5000 euros tous les 2 ans. De côté là, on est soustrait du débat judiciaire

Vous aurez l'information une fois qu'elle sera connue. Sur la base de ce que nous avons actuellement, je n'ose pas vous donner de chiffres.

Richard Brouckmans (Liège) : c'est surtout pour ne pas être pris de court.

Jean-Pierre Delchef (président) : si on devait affecter quoi que ce soit à une intervention, d'une manière ou d'une autre, au règlement de ce dossier là, vous aurez un chiffre devant vous.

Pour le plan basket : pour moi il s'agit de subsides clubs donc rien à voir avec le budget. Nous ne savons pas faire l'évaluation maintenant pour deux raisons : nous pouvons dépenser l'argent reçu pour les APE jusqu'au 30/06/13 donc attendons cette date.

Le Ministre des sports s'est engagé moralement jusque mai 2014, il ne peut pas aller plus loin puisque le parlement contrôle son action. On est lié, c'est vrai, mais le jour où il n'y a plus de subsides, à nous à prendre nos responsabilités de dire ces activités là, on les supprime, on les adapte, on les recommence et vous prendrez également le soin de statuer en la matière.

Nous aurons certainement la possibilité d'en discuter en juin 2014, nous allons voir. Rappelons l'épisode Daerden qui nous a dit du jour au lendemain qu'il n'y aurait plus de subsides de haut niveau. On a pris nos responsabilités et on est venu devant vous à l'assemblée de mars 2008 vous demander de pouvoir garantir la fin de l'année scolaire et que si il y avait des problèmes, nous arrêtons le Centre de Formation. Heureusement, on a été négocié, on a été défendre le projet, et le Ministre ou son Cabinet est revenu raisonnablement à d'autres considérations pour permettre la continuité du Centre de Formation.

Pour le marketing : laissez le temps à cette nouvelle cellule, qui a débuté le 1^{er} septembre 2012, le temps de pouvoir œuvrer utilement. Il y aura une évaluation. Vous comprendrez qu'on ne va pas maintenir quelqu'un en service si les résultats ne sont pas probants. Mais, légitimement, une première évaluation aura lieu fin de l'année, après quatre mois. Mais, en

ce qui me concerne, les premiers résultats probants devront vous être présentés à l'assemblée générale de juin 2013.

Et l'ambition du marketing, c'est de nous rendre moins dépendants des subsides de la Communauté française et de pouvoir faire, autre objectif utile, des économies aux clubs sur les modalités de financement de la fédération. Mais c'est un peu trop tôt, j'ai demandé un rapport et l'ai reçu. Mais je peux concevoir qu'avant d'obtenir un entretien, il faut du temps et ce n'est pas parce que nous obtenons l'entretien, que le résultat sera positif. Il faut continuer à approcher les candidats sponsors.

Nous avons des projets et des contacts et nous verrons de quoi l'avenir est fait et je m'engage à ce que vous ayez des chiffres en juin 2013 au moment du premier rapport. Nous vous avons dit, les années précédentes, que les rapports marketing vous seraient présentés en juin mais nous ne savons pas vous présenter quelque chose que nous n'avons pas.

Jean-Marie Bellefroid (Liège) : je tiens à dire que je m'exprime au nom du groupe parlementaire liégeois et j'espère que vous n'allez pas trouver mon intervention agressive.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont travaillé à l'élaboration du budget 2013, et plus spécialement notre trésorier général. Ce n'est pas une tâche facile, nous en sommes parfaitement conscients. Contrairement aux habitudes, nous n'allons pas réagir sur les chiffres mais nous nous inquiétons pour l'avenir de notre sport, de notre fédération et désirons vous en faire part.

Nous ne comprenons pas pourquoi, après quelques années, la présentation du budget est de nouveau modifiée. Nous étions partis sur un schéma que depuis quelques années, nous améliorions et voici que, pour diverses raisons, le budget est présenté de manière différente. Pour une olympiade, nous répondez-vous. Et après ? Cela sera encore une autre présentation ?

Nous avons très bien compris que ce budget est un ensemble de différents budgets des départements et que le trésorier général a eu à rassembler les différentes pièces du puzzle. Les exigences de l'ADEPS, nous y voilà. Nous ne doutons pas un seul instant que chaque responsable de département a fait un effort. Mais en cette période, nous estimons que chacun devrait en faire beaucoup plus. Tous les frais devraient être repassés à la moulinette. Et une longue période de réflexion s'avère nécessaire pour prendre les bonnes orientations.

Nous avons 311 clubs, j'espère ne pas me tromper, et pour la première fois ce mois, 10 % des clubs sont en retard de paiement. Nous sommes persuadés que ceci est un signal d'alarme. Tout pour le haut niveau car il n'y a que le haut niveau qui est subsidié. Le plan basket, les subsides ADEPS, nous voilà bien embarqués, surtout en cette période de crise.

Déjà en 2008 avons signalé lors de l'assemblée générale, que nous risquions de le payer un jour. Car en fait, qui paie la différence entre les coûts réels et les subsides ? Nos clubs. Or d'après le budget, tout est rose pour le haut niveau. Evidemment, on ne va pas dire le contraire. Mais ce que nous pensons, c'est qu'il y a une embolie pour laquelle nous ne pourrions plus faire marche arrière, nous avons mis le doigt dans l'engrenage. Et nous, ou plutôt nos clubs, devront payer. Factures, frais administratifs, amendes. Et on ne les loupe pas. Le haut niveau n'est-il pas en train de rêver ? C'est très bien d'avoir des subsides et de créer des dépenses, mais pas à n'importe quel prix. On doit se poser la question : les projets, la politique menée, sont-ils bien ceux que les clubs attendent ? Par exemple, AWBBtv, est-ce vraiment nécessaire ? Faut-il encore aller plus loin ? Améliorer le site, c'est bien mais pas à n'importe quel prix. Et nous pourrions citer d'autres exemples. La présence des membres du conseil d'administration est appréciée lors des réunions décentralisées, mais faut-il pour cela que 5 membres du conseil d'administration soient présents à Liège, plus le président de la

commission législative ? Nous n'avons rien contre mais dans le contexte actuel, nous nous posons quand même la question. Chaque année, il y a de plus en plus à rembourser par nos clubs. Sincèrement, pensez vous que cela va pouvoir continuer, avec les clubs qui ont de plus en plus de difficultés ?

Vous leur faites un cadeau en sautant une hausse d'index. C'est bien, mais à notre avis, pas suffisant. Car, ce qui n'est pas signalé, c'est que lors de la prochaine indexation, l'augmentation risque d'être de 3 ou 4 %. Pour ce budget, nous sommes de nouveau mis devant le fait accompli. Sans pratiquement d'explications. Ce n'est pas à nous à en demander d'abord, nous considérons que c'est au conseil d'administration de nous présenter le budget. Expliquer la nouvelle présentation ou, à tout le moins, aux membres de la commission financière. Quelle perte de temps pour tous ceux qui s'intéresse au budget de notre fédération. Le fossé se creuse entre les clubs « amateurs » et le haut niveau. Nous oublions que nous sommes une fédération sportive, nous allons vers une fédération élitiste et uniquement élitiste. Nous oublions que la plupart des joueurs et joueuses qui arrivent au haut niveau viennent de « petits clubs ». Tout pour le haut niveau représente un très grand danger. Le plan basket du Ministre est valable 4 ans mais en 2014, il y a des élections. Et si Mr Antoine n'est plus Ministre des Sports ? Quid ?

Que ferons-nous des personnes engagées, du matériel investi, des conventions signées ? Nous pensons que nous devons prévoir cette situation, mais d'autres également. Et quid de l'ADEPS si cette dernière coupe les subsides ? Car, il ne faut pas se leurrer, l'ADEPS dépend de la Fédération Wallonie-Bruxelles et c'est très important, surtout à l'heure actuelle.

En conclusion, nous souhaitons demander aux membres du conseil d'administration, un, de consulter la commission financière pour toute implication financière, maintenir la présentation du budget une bonne fois pour toutes, expliquer à la CFA le budget et ses implications avant l'envoi aux parlementaires. Ce que nous souhaitons également demander, c'est une déclaration de politique générale avant chaque saison sportive. Un exposé sur les projets de la saison suivante et ce, avant l'entame de la saison. Avoir connaissance des diverses conventions signées. Nous souhaitons également demander un tableau reprenant le coût réel des joueurs et joueuses repris dans les équipes de haut niveau (les Cats, le BNT Dames, le BNT Hommes, le BNT Jeunes, le CRF). Un calcul rapide nous permet de dire que cette année, le haut niveau nous coûte, sur fonds propres, 567.958,66 euros, divisés par 311 clubs, ce qui fait 1828 euros annuels par club. Cela donne 183 euros par mois.

Un dernier souhait : quand pouvons-nous poser certaines questions ? Où pouvons-nous les poser ? Car plusieurs de nos membres se sont entendus dire que ce n'était pas le moment, ni l'endroit pour poser certaines questions. Nous vous remercions pour votre écoute.

Jean-Pierre Delchef (président) : je vais commencer par la fin. Quand poser les questions ? Je l'ai déjà dit une fois, je le répèterai bien volontiers, le conseil d'administration de l'AWBB est certainement l'instance fédérale dans le paysage sportif de la Communauté Française, qui est la plus contrôlée, qui est la plus interpellée puisqu'il y a au minimum 10 commissions législatives, deux ou trois commissions financières et trois assemblées générales.

Alors nous dire qu'on ne trouve pas le moment pour poser des questions, je ne suis pas d'accord. Je ne suis pas d'accord, parce que vous avez non seulement la possibilité de les poser lors des législatives ou financières mais en plus, vous avez la mainmise ou la maîtrise de l'ordre du jour de l'assemblée générale. Pourquoi au lieu de relever, maintenant, un certain nombre de points, vous ne souhaiteriez pas modifier l'ordre du jour de l'assemblée générale, comme vous le permet l'article PA28 et ajouter l'un ou l'autre point ? C'est peut être la solution la plus simple, la plus statutaire, et qui s'imposera à nous.

Nous demander de faire une déclaration de politique générale, je l'entends bien, ce sont des termes qu'on utilise dans d'autres enceintes. Vous nous considérez comme des ministres mais dans ce cas-là, il faut respecter certaines règles du jeu.

Lorsque le 1^{er} ministre vient présenter le budget, il y a une méthode de travail. Lorsque le gouvernement est interpellé, il y a deux manières de l'interpeller : soit vous le faites ici, sur des questions d'ordre général et vous posez une question orale en séance et le Ministre y répond, en tenant compte de ce qu'il a en mains, soit quand ce sont des points aussi précis que les vôtres, aussi pointus, vous posez une question écrite et vous nous laissez le temps d'y répondre. Quand j'entends, à 17h15, à une commission législative, la question que vous nous posez de savoir quel est le nombre de clubs qui sont en ASBL, votre démarche est tout à fait légitime mais comment voulez vous que je vous réponde tout de suite ?

Quand vous me posez les questions aujourd'hui (et j'ai arrêté de noter parce qu'il y en avait trop) et que je ne peux pas y répondre tout de suite et quand vous me demandez le coût d'un joueur en Equipe Nationale, je veux bien si ça peut être utile, parce que dans le cadre des questions, il y a aussi, dans le débat parlementaire, la possibilité de vous renvoyer à des documents mis à votre disposition et ne pas échanger un certain nombre d'idées qui n'intéressent que vous et moi, je crois que je ne sais pas vous répondre non plus.

Et dans vos conclusions, vous avez un certain nombre de points dont je considère qu'ils sont légitimes. Ils ne sont peut être pas en adéquation avec la décision du budget aujourd'hui mais ils ne permettront pas de vous contenter, n'ayant pas tous les éléments en ma possession.

Vous nous demandez que le budget soit présenté de la même manière, pour les années suivantes. Je crois que de ce côté-là, la présentation a été faite à la commission financière. Nous nous sommes engagés à revoir cela et nous vous rappelons que la nouvelle présentation se fait en adéquation avec le Plan Programme. J'espère vous avoir convaincus qu'au lieu de faire trois budgets, on n'en fait plus qu'un. Et quand l'ADEPS nous demandera quelque chose, on ira puiser dans notre budget général, celui que vous allez voter aujourd'hui, les éléments qui nous permettront de justifier nos dépenses. Ca a été fait et ça a été agréé par la commission financière. Nous avons acté également que désormais, pour mieux travailler, on ne se verra pas une fois mais deux fois.

Une fois aux environs de la publication de l'ordre du jour, histoire de pouvoir rentrer dans les détails, de permettre une première lecture, un premier échange d'idées, que vous en parliez dans vos différents groupements parlementaires et que par la suite, notre réunion plénière puisse répondre aux dernières questions.

Mais de grâce, soyez le plus précis possible, si on a le temps de pouvoir sortir les chiffres, on les a, ils ne sont pas cachés, ils sont contrôlés par les vérificateurs chaque année, à leur demande et quand ils veulent, je crois que de ce côté-là, on fait œuvre utile. On s'est engagé, pour l'olympiade 2013-2016, et pour l'olympiade suivante mais je ne vais pas tirer de plan sur la comète.

Ce que j'ai oublié de dire tout à l'heure, c'est que notre manière de travailler sera soumise à évaluation de la commission financière. Si les membres de la commission financière nous disent que notre méthode de travail est la bonne, vous comprendrez qu'on ne va pas changer pour le plaisir.

Si par contre, il y a des adaptations à faire, on le fera. Mais je crois que de ce côté-là, on imagine, on réalise, on évalue et on verra de quoi demain sera fait. Vous nous dites que l'ADEPS est exigeante en matière de gestion de financement du haut niveau. Logique, ce sont des deniers publics, dont l'ADEPS est responsable, et qui nous sont donnés pour des missions

d'intérêt général. Je crois qu'il n'est pas illogique que l'ADEPS soit exigeante et que nous puissions répondre à chaque fois à leur demande.

Vous nous dites que 10 % des clubs sont en retard de paiement, aujourd'hui, à cette heure ci, on peut vous dire qu'il y en a encore moins. Il n'y en pas 10% mais là, ça nous interpelle. Je l'ai dit, je le répète, il y a des projets qui vous seront soumis à l'assemblée générale de mars 2013.

Le trésorier général s'inquiète sur la viabilité financière de nos clubs. On est en train de voir s'il n'y a pas moyen, et ce n'est pas un scoop, je l'ai déjà dit dans les grandes instances, de reconsidérer le financement des clubs. Et il est clair que si on le reconsidère, ce n'est pas pour l'augmenter mais pour le revoir à la baisse. Mais il faut équilibrer nos recettes et nos dépenses et voir comment on peut y arriver. Plusieurs pistes sont envisagées et nous nous engageons à vous les présenter lors de l'assemblée générale de mars 2013. Et pour répondre anticipativement à votre question, l'engagement du conseil d'administration est de finaliser les textes le deuxième dimanche de janvier 2013.

Vous mettez en discussion des projets tels qu'AWBBtv. Vous nous demandez, d'un autre côté, Mr Brouckmans, de trouver des sponsors. Mais les deux sont liés. Comment voulez vous faire la promotion de notre fédération si on ne parvient pas à montrer à un sponsor potentiel que la diffusion des matches de BDL, par exemple, n'est pas faite d'une manière dynamique et moderne ?

Quand on voit que les finales de coupes AWBB ont été suivies en direct, mais pas de manière permanente bien entendu, par 3000 téléspectateurs, c'est quand même pas mal, ce qui veut dire que des personnes, pour quelque raison que ce soit, n'ont pas pu rejoindre Mons l'année dernière, ont pu suivre les matches en direct. Et le coût est limité.

Ce système peut booster notre cellule de marketing qui se dit que tout compte fait, entre les matches, il y a de l'espace pour vendre à nos futurs partenaires. On a proposé l'opération aux comités provinciaux en disant que AWBBtv est à disposition de toutes les instances, pour les projets qu'elles veulent promouvoir.

On a même un club qui s'est dit « on inaugure notre nouvelle salle, est ce qu'il n'y a pas moyen de faire une retransmission ? » On fait l'inventaire du coût, on voit la faisabilité technique et pourquoi pas ? Moi, ça me ferait bien plaisir qu'à chaque grand évènement dans un de nos clubs, ça ne me dérange pas de déléguer quelqu'un de la direction technique et de promouvoir l'activité de ce club là.

Vous critiquez le site.

Jean-Marie Bellefroid (Liège) : on peut modifier et améliorer un site Internet, mais pas à n'importe quel prix.

Jean-Pierre Delchef (président) : les prix sont sous contrôle et gérés par Alain Geurten. Je vous donne simplement rendez-vous le 15 décembre à Liège, toutes les nouvelles fonctionnalités (inscriptions en ligne, E-learning, modules de formation) vous seront montrées. Ça fait partie de la modernisation de ce site là et le coût est certainement sous contrôle.

Vous me demandez d'être attentif aux finances des clubs mais nous le sommes. Nous tâchons d'éviter que ces clubs soient en déficit ou ne soient en retard de paiement car depuis 11 ans, l'AWBB n'a du radier qu'un seul club pour dettes.

J'ai dans mes archives la dernière liste des clubs radiés pour dettes par la FRBB, pour un montant de plus 600.000 francs belges. Nous n'avons plus ce problème, grâce aux dispositions que nous avons fait voter par l'assemblée générale. Nous sommes attentifs au fait qu'il faut assurer le financement de nos clubs.

Il n'y a pas d'indexation du TTA mais il est clair que si on devait indexer en 2013 pour le budget 2014, on repartira à zéro au mois de juin 2013, on soumet à la commission financière et on ne rattrapera pas dans deux ans ce qu'on ne fait pas payer maintenant. Si vous demandez un engagement politique, il est là. Vous avez demandé que la commission financière soit informée dans les meilleurs délais, c'est le cas. Mais sans qu'elle puisse se destituer et que les décisions du conseil d'administration puissent être prises dans les meilleurs délais.

Concernant le sport de haut niveau, je suis un petit peu surpris. C'est quand même la vitrine de notre sport qui nous permet d'attirer de nouveaux candidats. Ça coûte, c'est vrai mais nous avons les subsides de la Communauté Française, du Plan Basket et j'espère pouvoir, comme je vous l'ai dit, le 30 juin 2013, arriver à d'autres résultats au niveau du sponsoring. Ce qui veut dire que l'intervention des clubs va certainement diminuer.

Mais quand vous critiquez de manière générale le haut niveau, je vais vous citer quelques noms, Pierre Cornia, Pierre-Antoine Gillet, les sœurs Mayombo, Si l'on parvient à attirer des jeunes, c'est par leur exemple. Et cet exemple vient d'une gestion de la politique de haut niveau. En conclusion, je m'engage à vous répondre par écrit à toutes les questions précises que vous me transmettez.

Jean-Marie Bellefroid (Liège) : je vous les transmettrai.

Jean-Pierre Delchef (président) : de manière générale et pour conclure, une déclaration de politique générale, ça ne me dérange pas, elle est prête. Elle se trouve de manière transversale dans tous les rapports d'activité des départements. Si on peut en faire un débat, ça ne me dérange pas, loin de là, ça va certainement vitaliser l'assemblée générale.

Ma première question, c'est de savoir quand ? En juin, pas de problème mais ne nous demandez pas de terminer à 13 heures, c'est exclu. Si nous voulons avoir un débat et si nous voulons échanger nos idées, ça prendra plus qu'un ¼ d'heure. En mars, avec les modifications statutaires, c'est exclus. En novembre, je propose de vous présenter ou de vous faire présenter un rapport d'activité, et on l'a, on le défend à l'ADEPS le 10 décembre prochain, de la saison précédente. Parce que je crois que vous n'êtes pas au faite de l'ensemble des projets de l'AWBB. Je crois qu'au niveau efficacité, si on peut vous transmettre noir sur blanc les résultats du haut niveau, on aura fait œuvre utile.

Jean-Marie Bellefroid (Liège) : je ne peux accepter que vous disiez que je critique l'élitisme, c'est un constat, on va vers l'élitisme. Vous parlez de Pierre-Antoine Gillet, qui a commencé au club Gaulois Ombret et qui est passé par le centre de formation et il est à Liège Basket à l'heure actuelle. Et qu'a reçu le Gaulois Ombret comme récompense pour un tel joueur ? 200 euros. Je ne critique pas le CRF, je constate.

Jean-Pierre Delchef (président) : c'est l'application stricte de l'article 9 du décret du 8 décembre 2006 mais l'ADEPS nous avait demandé nos remarques sur ce point précis et la discussion est toujours en cours et nous allons voir si on peut envisager autre chose.

Je ne vous cache pas que la solution appliquée du temps de la FRBB était la plus correcte. L'indemnité de formation tenait compte du niveau dans lequel le joueur arrivait à la condition de figurer 10 fois sur la feuille de match. En D1, c'était l'équivalent de 50.000 FB par saison. Mais quand nous avons introduit le dossier de reconnaissance à l'ADEPS,

il nous été rappelé plus d'une fois le prescrit en matière des indemnités de formation, qui nous interdit aujourd'hui de lier les indemnités de formations au niveau du joueur. Et c'est vrai que je peux entendre les dirigeants de clubs qui ne seront pas récompensés pour avoir formé un joueur à l'élite.

C'est une question qui se pose dans quelques fédérations, le basket et le rugby. On s'est mis à table pour voir ce que l'on pouvait faire. Le football va peut être nous rejoindre et on va voir ce qui est envisageable en tenant compte des dispositions du décret qui nous est imposé. Mais indépendamment de cela, je répète, pour mars 2013, vous aurez un projet global qui englobe la problématique des licences collectives, des indemnités formation et du PC56.

Ca forme un tout et là, on aura peut être la possibilité d'apporter une bouffée d'air à nos clubs en matière financière. Rappelez-vous les résultats de l'enquête que nous avons initiée au conseil d'administration auprès des clubs (les résultats sont encore sur le site) de 2009 : les clubs s'étaient prononcés à 50-50 pour les indemnités de formation et la licence collective. A nous tous ensemble, de trouver un juste milieu. S'il n'y pas d'autres interventions, je propose, avant de passer au vote, de donner la parole à Michel Collard.

Michel Collard (trésorier général) : je voulais ajouter une précision concernant la charge des clubs, elle est de 877.400 euros budgétée (poste 1050) mais ce qui n'est pas au budget, c'est la licence collective, qui est supérieure. Elle est de 911.000 euros. Et ce qui n'est pas non plus au budget, c'est tout ce qui est réunions des provinces, des parlementaires, ces frais sont directement facturés aux clubs sans passer par la case budget.

Pas d'autres interventions

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	6	8	0	3	4	21
Contre	0	0	0	0	0	0
Abs.	0	0	9	0	0	9
	Majorité simple >			Résultat		OUI

Jean-Pierre Delchef (président) : je vous propose d'interrompre quelque peu nos débats pour accueillir deux membres extra muros de l'assemblée : Messieurs Hamaite et Joris.

Le président met à l'honneur ces deux personnes, pour leurs carrières respectives dans le monde du basket.

*« 20 ans d'arbitrage au niveau national,
20 ans à diriger des rencontres de jeunes, dames et messieurs
20 ans de joie, de labeur de présence sous tous les cieux
20 ans auxquels en juin 20e12 tu as décidé de mettre un point final.*

Yves,

Conscient du rôle capital que jouent les arbitres ; ces acteurs indispensables de notre sport, le CDA a décidé de les mettre, le plus souvent possible à l'honneur :

Ainsi :

- Les candidats régionaux sont mis à l'honneur lors des assemblées provinciales et nous le remettons leur équipement et un petit souvenir ;

- désormais, les arbitres nationaux ou régionaux qui ont œuvré pendant 2 décennies se verront également mis à l'honneur d'une assemblée

Aujourd'hui, il nous revient donc de te remercier pour

- ces nombreuses années passées à sillonner la Belgique, la Wallonie pour diriger des rencontres de basket-ball ;
- ton investissement : car nombreux d'entre vous se souviendront que tu as été président de l'ALAB, association liégeoise des arbitres de basket et la manière dont tu avais organisé la fête de l'arbitrage à Herve-Battice ;
- ta participation à la CFA de la province de liège, organe de formation oh combien efficace ;
- tes tentatives d'aboutir au Comité provincial qui ne s'avèrent vaines
- ton engagement à vouloir arriver au sommet.

C'est avec émotion que je relis le courrier que je t'avais adressé le 14 août 2010, au lendemain du stage des candidats des arbitres de division 1 :

A la réception des résultats du stage de hier, je peux deviner ta déception de ne pas avoir été retenu.

L'investissement fut grand et la gestion de cette journée particulière stressante.

Au nom de l'AWBB et en mon nom personnel, je voudrais tout d'abord te remercier d'avoir relevé le défi, te féliciter pour ton investissement et t'assurer de toute notre sympathie.

« Il y a pire de ne pas avoir réussi, c'est de ne pas avoir essayé ! »

Aujourd'hui, je voudrais une dernière fois te féliciter d'arbitre national, te remercier pour ton investissement et te formuler nos vœux pour cette nouvelle carrière que tu viens d'embrasser, celle de commissaire de table en division nationale.

Bon vent, Yves !

* * *

*

C'est lors de la journée des communes sportives, le 29 septembre 2012 que le Ministre des Sports annonça que le plus fidèle serviteur sport francophone était atteint par la limite d'âge et qu'il **devait** prendre sa *pension*.

« Devoir prendre sa pension

Alors qu'on a encore des idées, des dossiers, des projets plein les mains.

Devoir quitter le monde du sport, ses joies, ses peines, ses émotions

Et laisser tous les sportifs de la Communauté F quelque peu orphelins ! »

Monsieur le directeur général de l'ADEPS,

Monsieur Hamaite,

Mon cher René,

Le conseil d'administration a souhaité rendre hommage aujourd'hui à ta longue carrière dédiée au sport en Communauté française en général et au basket-ball en particulier.

Au basket, tu es de ceux qui ont, presque tout fait

- Joueur, des années 70, tu l'as été certainement
- Entraîneur, mais peut-être mais coach dans l'ombre sans aucun doute
- Arbitre, à ça c'est sûr, c'est non !
- Président intérimaire d'un club de D 1
- Pionnier de la résurrection de ton club de toujours
- Supporter de la première heure.

Nous sommes nombreux à se souvenir de ton inquiétude lors des play-offs régionaux de la saison dernière, de ton stress à Fleurus et de ton soulagement lorsque tu as appris que ton club allait finalement rejoindre les rangs de la Régionale 1.

Depuis 2001, nos chemins n'ont plus fini de se croiser :

Présent, tu étais lors de la reconnaissance de l'AWBB par la Communauté française,
Présent, tu surveillais les travaux de la commission pédagogique,
Présent, tu lisais avec attention notre plan programme chaque année,
Présent, tu communiais à chaque fois que l'équipe nationale messieurs lorsque la qualification approchait ;
Présent, chaque été les résultats des équipes nationales de jeunes tu suivais.

Plus près de nous, je me rappellerai encore longtemps

La discussion franche, que nous avons eu sur la gestion de l'équipe nationale dames,
Le fait que ton dernier acte de Directeur général a été de signer la participation de l'AWBB à la 7^{ième} édition de jeux de la Francophonie.

Monsieur le directeur Général,
Mon cher René,
Au nom de tous les clubs de l'AWBB,

Au nom de tous leurs représentants réunis en assemblée ce jour,
Le conseil d'administration de l'AWBB tient vivement à te remercier
Et si lors des festivités du 70^{ième} anniversaire du club Huy en novembre 2010, j'avais pu te dire qu'

« Au nombre des âmes bien nées, au nombre des membres hutois qui ont marqué l'histoire du sport en Communauté française, le nom de monsieur René Hamaite, fait partie des incontournables figures qui orientent les destinées de près de 70 fédérations sportives.

René, l'AWBB a également souhaité te remettre un petit souvenir non pas en ta qualité de directeur général de l'ADEPS, le temps des adieux n'est pas pour demain, mais en ta qualité de cheville ouvrière de ton club, agissant souvent dans l'ombre et nous savons que tous dans la vie on n'a qu'un seul club. »

Aujourd'hui, c'est le temps de l'au revoir officiel car nous sommes convaincus il n'y aura pas d'adieux au sport.

Et si un jour dans les travées du parlement de la Communauté française, un honorable membre devait s'écrier « Sport où est ta victoire ? » Nul doute que le ministre des Sports répondrait tout de go :

Elle est là, la victoire du sport dans notre Communauté
dans les innombrables dossiers menés par ce grand serviteur
elle est là dans la mémoire d'un fonctionnaire qui n'a jamais compté ses heures
elle est là et aucun sportif, aucun dirigeant de fédération ne pourra l'oublier

Adeptes des traditions, soucieux de figer pour la postérité le soutien de l'ADEPS à la politique de haut niveau de l'AWBB, formidable vitrine de notre discipline, René le conseil d'administration de l'AWBB, souhaite te remettre un petit souvenir, une marque de reconnaissance qui sera toujours inversement proportionnelle à l'engagement, à l'aide, l'enthousiasme qui furent les tiens depuis la création de l'Association Wallonie Bruxelles de basket-ball !

Merci pour tout, René !

6. Approbation du budget de l'année civile 2013

Néant

7. Approbation des interprétations données par la commission législative.

Néant

8. Interpellations et motions de confiance

Néant

9. Approbation des conventions et nominations faites par le Conseil d'Administration

9.1. Nominations des membres des organes judiciaires de l'AWBB

Jean-Pierre Delchef (président) : Mr Michel Destrain au conseil judiciaire provincial du Hainaut et Mr Jean Michel au conseil judiciaire régional.

Y a-t-il des questions ? Êtes-vous d'accord pour un vote global? L'assemblée se déclare d'accord

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple ></i>			Résultat		OUI	

9.2. Nominations des membres des organes judiciaires de la FRBB

Votes pour Mr Jean-Claude Vandeput, comme coordinateur juridique au sein de la FRBB :

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple ></i>			Résultat		OUI	

Membres des organes judiciaires de la FRBB.

Votes en bloc pour :

FERRARIN Bernard
COURCELLES Philippe
BUCHET Alain
BUFFE Jacques
LOZE Emile
LANGE Bernard

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple ></i>			Résultat		OUI	

10. Admission, radiation, démission des clubs

Jean-Pierre Delchef (président) : en ce qui concerne la démission des clubs, nous devons regretter la démission de 4 clubs :

BC Ottignies (1491) – Bruxelles Brabant Wallon
 Blue Wing Florennes (1806) – Namur
 BC New Gerin (2538) – Namur (démission d’office après deux saisons d’inactivité)
 BB Sombreffe (2634) - Namur

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Majorité simple ></i>				Résultat		OUI

Jean-Pierre Delchef (président) : Proposition de radiation pour faits graves de Mr Basone Giuseppe, membre du club Marcinelle Haies. Je crois que nous sommes tous conscients qu’il faut œuvrer pour protéger nos arbitres et sanctionner sévèrement tout acte à leur encontre. A titre d’information, Mr Basone a été suspendu dès le lendemain des faits par le procureur régional.

Pas d’interventions

Radiation de Mr Basone Guisepe (Marcinelle Haies)

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Majorité simple ></i>				Résultat		OUI

11. Mise à jour des Statuts de l'A.S.B.L. et du R.O.I. par urgence

Jean-Pierre Delchef (président) : concernant l’article PJ 21, vous voterez en premier lieu sur l’urgence, ensuite sur le texte.

Pas de questions

Votes sur l’urgence :

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Majorité 2/3 ></i>				Résultat		OUI

Votes sur le texte :

ARTICLE 21 : COMPETENCE SPECIALE CONCERNANT LE DOPAGE

La lutte contre le dopage est de la compétence du Conseil d'Administration.

L'AWBB délègue à la Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage (CIDD) l'organisation de la procédure disciplinaire relative aux pratiques de dopage des sportifs relevant de sa compétence. Les sentences disciplinaires notifiées à l'AWBB sont communiquées aux procureurs régionaux.

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité 2/3 ></i>			Résultat		OUI	

Jean-Pierre Delchef (président) : Article PM4, période de mutation, que désormais elle soit du 1er au 31 mai (et pas uniquement 2013)

Pas de questions

Votes sur l'urgence :

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité 2/3 ></i>			Résultat		OUI	

Votes sur le texte :

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	3	8	9	3	4	27	
<i>Contre</i>	3	0	0	0	0	3	
	<i>Majorité 2/3 ></i>			Résultat		OUI	

ARTICLE 4 : PERIODE DES MUTATIONS

La période des mutations s'étend, chaque année, du 1er mai au 31 mai inclus.

Les membres, toutes catégories confondues, à l'exception de ceux âgés de 3 à 6 ans, qui le 15 juin n'ont pas pu être affectés à un autre club, ne pourront jouer que pour le club auquel ils étaient affectés, sans préjudice de l'application de la loi du 24/2/1978 sur le sportif rémunéré. La demande de mutation introduite en dehors de la période prévue est

Fabrice Appels (Hainaut) : suite à ce vote, je pense qu'il faut en parler le plus possible aux clubs. Souvenez-vous de ce qui s'est passé avec les votes sur les photos. Ca a duré 2 ans, et les clubs se sont étonnés des amendes appliquées au 1er septembre. Il va falloir faire énormément de

publicité auprès des clubs qui vont penser qu'il y aura encore possibilité de changer de club jusqu'au 15 juin 2013.

Jean-Pierre Delchef (président) : le nécessaire sera fait

12. Procédure disciplinaire pour les play offs régionaux

Jean-Pierre Delchef (président) : Vous avez reçu un texte pour lequel je vous demande d'aborder uniquement le premier point 5, qui traite de la procédure disciplinaire. L'objectif du département championnat était d'une part, d'accélérer la procédure et d'autre part, de préciser les différentes étapes.

Alain Kaison (cda) : l'année dernière, nous avons rencontré des soucis concernant un dépôt de plainte pour les Play-offs et il a fallu agir dans l'extrême urgence. Nous n'avions pas su réunir le conseil d'appel et le conseil d'administration a du prendre ses responsabilités. Afin d'éviter ce problème là, nous avons mis au point cette procédure avec Mr Jean-Claude Vandeput, afin de pouvoir régler le problème dans les deux jours.

Pierre Vancabeke (Bruxelles Brabant Wallon) : certains membres souhaiteraient ajouter au point 5.1 « toute réclamation écrite... » et si possible, établir un formulaire type.

Jean-Pierre Delchef (président) : Nous avons reçu un projet de formulaire. Le dépôt d'une plainte devra être effectué par écrit et un accusé de réception devra être fait également. Nous adapterons les textes sur base de la proposition de Bruxelles Brabant Wallon

Michel Fohal (Hainaut) : ce texte concerne les play-offs en 1ere régionale, cela signifie qu'il n'y aura pas de play-offs en 2eme régionale ?

Jean-Pierre Delchef (président) : nous avons oublié de préciser que ce texte concernait tous les play-offs régionaux. Donc, l'ambition est de revoir la procédure de règlement des play-offs, pour tous les play-offs régionaux, masculins et féminins.

Pas d'autre question.

Vote procédure disciplinaire :

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple ></i>			Résultat		OUI	

5. RECLAMATIONS ET PLAINTES

Le département championnat désigne un observateur pour chaque match des play-offs.

Procédure :

1. Par dérogation à la partie juridique, toute réclamation ou toute contestation écrite portant sur un fait de match sera déposée auprès de l'observateur dans un délai de 20 minutes après la fin de la rencontre. Ce dernier remettra un accusé de réception au club qui dépose une réclamation ou qui formule une contestation.

2. Ce dernier prendra contact avec le procureur général qui convoquera le Conseil régional de discipline le jour suivant la rencontre à 19h00 dans les locaux de l'AWBB à Jambes (allée du Stade communal, 3)

3. L'observateur remettra une convocation à toutes les personnes dont il estime la présence nécessaire pour le traitement de la réclamation ou toute contestation.

4. La décision du conseil régional de discipline est, après délibération de l'affaire, portée à la connaissance des clubs et / ou parties intéressées lors de la séance.

5. Un appel éventuel pourra être déposé dès la fin de la séance auprès du président de la séance.

6. Le conseil d'appel aura lieu au même endroit le jour suivant la séance du CRD à 19h00. Le président convoquera toutes les personnes concernées.

Missions du procureur : En fonction du calendrier des play-offs, le procureur mobilisera les équipes du CRD et du conseil d'appel afin d'être toujours disponible pour statuer en urgence.

Indemnité : L'observateur désigné reçoit une indemnité de 15 € ainsi que le remboursement de ses frais de déplacement.

13. Nouvelles de la FRBB

Jean-Pierre Delchef (président) : grâce à l'intervention de Mr Richard Brouckmans, ça va aller très vite.

Nous vous rappelons que la compétition BDL est maintenue aux mêmes conditions mais cette année ci, avec la participation du CRF. Les joueurs du Centre les plus âgés (16-18 ans) jouent des rencontres contre les équipes espoirs des clubs de D1, avec des résultats probants.

On ne nie plus le Centre de Formation, au contraire, on le considère avec un certain respect et le dernier match qui date de mercredi opposant Liège Basket au CRF s'est terminé sur le score de 79 à 71. L'exploit est peut être postposé mais la manière dont nos jeunes se développent et se comportent est flatteur, sans oublier que c'est l'antichambre des équipes nationales.

Concernant le dossier BMC, j'ai donné la réponse, on attend. On verra de quoi l'avenir sera fait pour ce dossier ô combien douloureux, mais davantage pour la FRBB que pour l'AWBB.

Pour les BNT Dames, nous avons quelques discussions en cours actuellement, d'une part sur la poursuite du projet dans son état et sur la base d'une évaluation de la dernière campagne, qui n'a pas été des plus fructueuses sur le plan sportif. La prochaine réunion programmée le lundi 26 novembre 2012.

La prochaine assemblée générale de la FRBB doit se dérouler le 15 décembre 2012 mais étant donné que la journée des cadres à Liège aura lieu à cette même date, nous devons demander de postposer l'assemblée de la FRBB.

Présentation de la journée du 15 décembre 2012

Jean-Pierre Delchef (président) : Présentation de la journée du 15 décembre, vous avez vu dans la newsletter le programme très intéressant. Journée commune pour les entraîneurs, les arbitres et les dirigeants de clubs. Le Ministre nous fera l'honneur, si son agenda le lui permet, de présenter le Plan Basket 2013. Par la suite, innovation dans la formation des arbitres et des entraîneurs.

Nous devons nous ouvrir vers la modernité et utiliser les moyens modernes de communication. L'après midi, 3 clinics seront proposés :

- Un pour les arbitres avec Renaud Geller, Martin Vanhoye;
- Un pour les dirigeants, pour lequel nous avons fait appel à la Maison de Associations de Amay et on présentera aux dirigeants les statuts fiscaux du sport amateur. C'est une démarche d'information dans le cadre des obligations qui reposent sur les épaules des dirigeants de tous nos clubs;
- Un pour les coaches, philosophie du 3 et 3 puisque là, il y aura plus qu'une ambition de présenter le 3 et 3, comme première approche du basket pour nos jeunes.

Les résultats sont probants, une journée d'initiation a eu lieu la semaine dernière à Braine et l'objectif est de faire une ou deux journée par an dans chaque province. Venez voir ce que ça donne, quand je vois le sourire sur le visage de ces enfants, et non pas une déception de ne pas pouvoir toucher le ballon, je crois que de côté-là, nous devons être attentifs à cette évolution.

Et bien sûr, l'entrée est gratuite. Venez rencontrez les membres de la direction technique ce 15 décembre.

14. Divers.

Jean-Pierre Delchef (président) : nous n'avons pas reçu de points à ajouter à l'ordre du jour mais nonobstant cela, je poserai la question de savoir si quelqu'un souhaite prendre la parole ?

Pierre Vancabeke (Bruxelles Brabant Wallon) : au vu de ce que j'ai entendu aujourd'hui, je voudrais remercier les membres du conseil d'administration parce que je me demande comment ils font pour mener à bien le travail qu'ils abattent.

Jean-Pierre Delchef (président) : Merci Mr Vancabeke.

S'il n'y a pas d'autres interventions, je vais clôturer cette première assemblée générale de la saison et vous remercier de votre participation à ces travaux, vous rappeler les échéances ô combien importantes de nos assemblées générales suivantes.

Je terminerai en vous assurant que les messages transmis ne resteront pas lettre morte, que nous allons déjà adapter ou compléter notre méthode de travail, étant entendu que nous n'avons rien à cacher et que la transparence est notre leitmotiv **depuis plus de 12 ans** maintenant, que nous sommes conscients des défis que nous devons relever et que si nous avons des projets, c'est à vous en tant que représentants de clubs, de pouvoir les valider ou les invalider.

Je dirais en conclusion que c'est tous ensemble que nous allons faire évoluer la cause du basketball en fédération Wallonie-Bruxelles et en Belgique. C'est un long débat, nous

travaillons par olympiades désormais. Vous serez mis au courant des différents projets une fois qu'ils auront eu l'approbation par l'ADEPS, on trouvera le meilleur moment pour ce faire.

Je vous remercie et vous souhaite un bon appétit.

L'assemblée générale se termine à 11h50



Jean-Pierre Delchef
Président



Lucien Lopez
Secrétaire général